

Contre la gestion pénale de la misère : transports gratuits et sans contrôle.

Alors que les scandales politico-financiers sont légion, que la fraude fiscale atteint plusieurs dizaines de milliards d'euros rien qu'en France, le gouvernement a fait adopter une loi fin mars, *relative à la prévention et à la lutte contre les incivilités, contre les atteintes à la sécurité publique et contre les actes terroristes dans les transports collectifs de voyageurs*. Une loi qui associe terroristes et sans-tickets et permet de condamner à de la prison ceux et celles qui ne paient pas l'accès aux transports, qui s'organisent pour faire face à la répression dans les transports et/ou qui revendiquent l'accès gratuit aux transports collectifs.

Les mutuelles de sans-tickets sont ainsi devenues illégales : le fait d'en créer ou d'y participer est passible de 3 mois de prison ferme et de plusieurs milliers d'euros d'amende. Prison également pour ceux et celles qui préviendraient de la présence des contrôleurs par smartphone ! Le délit de fraude d'habitude est renforcé : il suffit aujourd'hui de 5 amendes non payées sur une durée de 12 mois pour être passible de 6 mois de prison et 7500 euros d'amende !! Rappelons-le, cette peine de prison pour dette avait ressurgi de l'histoire en 2001 grâce, déjà, à un gouvernement de gauche plurielle (Loi de sécurité quotidienne, LSQ). Cette loi renforce également les pouvoirs de police des agents de contrôle et de surveillance de la RATP et de la SNCF : palpations corporelles, contrôle d'identité, rétention... tout y est. La coopération entre organismes de transports et administrations publiques est renforcée afin de récupérer l'argent des amendes non-payées et de poursuivre les sans-tickets. Les vendeurs à la sauvette ne sont pas épargnés non plus.

Nous refusons que les transports en commun soient les lieux d'un tel contrôle et d'une telle répression. Nous refusons que le simple fait de vouloir ou de devoir nous déplacer nous fasse courir autant de risques. Nous refusons que les plus pauvres soient assignés à résidence. Régulièrement, des sans-papiers risquent même l'expulsion par le biais de cette police des transports ! Ce risque est encore plus grand maintenant que la région Île de France a supprimé les quelques aides auxquelles les bénéficiaires de l'AME pouvaient prétendre dans le domaine des transports. Pendant que d'autres se vautrent dans leurs millions !

Nous défendons des transports collectifs qui soient la propriété de toutes et tous, des transports qui permettent tous les types de déplacements et cela quelle que soit la situation économique, juridique ou politique des usagers. Comme dans tous les domaines indispensables à la vie quotidienne, nous revendiquons la mutualisation permettant l'utilisation collective et égalitaire des services nécessaires à chacun et à chacune, plutôt que la privatisation au profit d'une minorité. L'accès gratuit à tous les types de transports collectifs (métro, trains, tramway, bus... à la ville et à la campagne) est une étape indispensable. Il n'y a qu'à



voir : les villages, villes ou agglomérations qui ont opté pour l'accès gratuit aux transports collectifs ne cessent de s'en réjouir tant du point de vue de la justice sociale, que de l'écologie et de l'économie. 32 agglomérations françaises l'ont fait partiellement ou totalement, et plusieurs dizaines ailleurs dans le monde. Et ça marche !

Nous participons aux luttes des travailleurs-euses des transports contre le décret socle et la loi travail. Mais nous appelons également les personnels des transports à dénoncer avec nous cette politique du tout répressif, qui refuse à beaucoup le droit de circuler librement, dont la SNCF est l'un des plus grands lobbys. Afin que leurs métiers ne soient pas réduits à du flicage anti-pauvres, et que l'utilité sociale de leurs outils de travail et de leurs missions soient reconnues, contre le « décret socle » qui ouvre le secteur des

transports à la concurrence et rend plus difficile les conditions de travail des cheminot(e)s, contre la « loi travail » et son monde, contre toutes les lois qui ne servent qu'à nous opprimer davantage par le biais des transports collectifs, nous vous proposons de nous retrouver, salariés et usagers des transports collectifs :

**Le samedi 28 mai à 17h
à Nuit Debout, Place de la République
Débattons, créons une commission transports, réfléchissons à des actions
pour dénoncer et réagir à ces politiques**

Appel lancé par le collectif Passages libres